



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 17 juin 2021 à 18h00, à la salle
du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
M. Éric Friolet, conseiller district #1
M. Yves Rossignol, conseiller district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18H00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum,
déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6909-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol,
conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour
suivant :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Résolutions

3.1 Démission au poste de directeur général

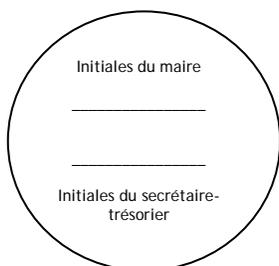
3.2 Poste de technicienne en loisirs - Embauche temporaire

3.3 Maison des jeunes la Zone - Demande de subvention

3.4 Mise à niveau de la remontée mécanique T1 RBO 396 -
Autorisation pour publier un appel d'offres

4. Affaires nouvelles

5. Période de questions



6. Levée de l'assemblée

3. RÉSOLUTIONS

3.1 DÉMISSION AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

6910-2021

Le Conseil municipal accuse réception de la démission de monsieur Sylvain Privé à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la démission de monsieur Sylvain Privé de son poste de Directeur général et secrétaire-trésorier en date du 2 juillet 2021.

Qu'un avis d'offre d'emploi soit immédiatement inscrit dans les médias locaux afin de combler la vacance de ce poste.

3.2 POSTE DE TECHNICIENNE EN LOISIRS - EMBAUCHE TEMPORAIRE

6911-2021

Considérant la vacance temporaire du poste de technicienne en Loisirs;

Considérant la résolution 6894-2021 relative à un appel de candidature pour combler temporairement le poste de technicienne en loisirs du 5 juillet 2021 au 5 juillet 2022;

Considérant la recommandation du comité des Ressources humaines;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'embaucher madame Lydia Boulianne-Lévesque à titre de technicienne en loisirs, ce poste étant temporaire du 5 juillet 2021 au 5 juillet 2022. Le niveau salarial de madame Boulianne-Lévesque se situe à la classe 10, échelon 1.

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel de candidature pour le remplacement temporaire du poste d'agente en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie, emploi temporaire jusqu'au 5 juillet 2022.

3.3 MAISON DES JEUNES LA ZONE - DEMANDE DE SUBVENTION

6912-2021

Considérant que la Maison des jeunes a essuyé un refus de la part d'Emploi Été Canada pour leur demande de subvention pour 2 animateurs estivaux;

Considérant que la Maison de jeunes La Zone demande à la Municipalité d'Hébertville de pallier à cette subvention au montant de 9 080 \$ pour l'embauche de deux animateurs estivaux;

Considérant que suite à la pandémie, il est impératif d'offrir à nos jeunes adolescents des activités encadrées avec une planification qui les interpelle;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la subvention à la Maison des Jeunes La Zone au montant de 9 080 \$ pour l'embauche de deux animateurs estivaux.

Que cette somme soit défrayée à même le surplus accumulé de la Municipalité.

3.4 MISE À NIVEAU DE LA REMONTÉE MÉCANIQUE T1 # RBQ 396 - AUTORISATION POUR PUBLIER UN APPEL D'OFFRES

6913-2021

Considérant l'exercice de consultation publique relativement au maintien de l'infrastructure du Mont Lac-Vert et les résultats en déboulant;



Considérant le rapport d'analyse préparé pour l'évaluation des coûts des travaux sur la remontée mécanique T1;

Considérant l'année d'implantation de la remontée #1, soit 1985;

Considérant qu'aucun travaux majeurs ne furent consacrés à cette infrastructure;

Considérant les exigences de la norme Z-98 de la Régie du bâtiment du Québec en matière d'opération d'une remontée mécanique;

Considérant la recommandation du conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à publier à un appel d'offres pour des travaux de réfection électrique de la remontée mécanique T1 # RBQ 296. Les coûts de ces travaux seront défrayés par règlement d'emprunt.

4. AFFAIRES NOUVELLES

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18h04.

MARC RICHARD
MAIRE

KATHY FORTIN
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM